

### Subventions à diverses associations - Deuxième répartition au titre de l'année 2004

**M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur :** Après avis favorable de la Commission Vie Associative et Citoyenneté, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'attribution des subventions suivantes :

Associations	Propositions
Vivre Ensemble (soutien au fonctionnement de cette association qui intervient Cité Viotte à Besançon)	250 €
Semons l'Espoir (réalisation d'un projet «Les sommets de l'Espoir» permettant à des enfants hospitalisés, guéris ou en fin de traitement, de gravir des sommets alpins)	380 €
Groupe Naturaliste de Franche-Comté (pour la réalisation de la journée Rencontres Nature à la Faculté des Sciences de Besançon le 21 novembre 2004)	300 €
AISPACE (Agir, Informer et Sensibiliser le Public pour Améliorer les Connaissances des Epilepsies) Bourgogne Franche-Comté (pour la réalisation de la journée nationale de l'épilepsie qui a eu lieu le 23 octobre 2004 à Besançon, salle Battant)	200 €
Comité de Quartier des Montboucons (location pour stockage du matériel de l'association et en complément de la subvention de fonctionnement 2004, déjà versée : 800 €)	300 €

La dépense totale, soit 1 430 €, est à prélever sur l'imputation 65.025.6574 CS 48020.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 2 décembre 2004.*